

Grands Prix de l'Innovation 2016 : lancement de l'appel à candidatures

Jeudi 23 juin, la Ville de Paris et Paris&Co ont ouvert les inscriptions de la 15^{ème} édition des Grands Prix de l'Innovation. Depuis sa création en 2001, le concours, qui récompense et donne chaque année un coup d'accélérateur à des projets innovants dans des secteurs à forte croissance, est devenu incontournable.

Depuis la première édition, en 2001, la Ville de Paris et Paris&Co, l'agence parisienne de l'innovation, ont fait des Grands Prix de l'Innovation un puissant accélérateur de développement de projets entrepreneuriaux. Ce concours vise à récompenser les projets qui vont, par leur innovation, améliorer la vie des citoyens et développer le tissu économique parisien.

Les lauréats bénéficient d'une dotation, d'une forte visibilité et d'une place dans l'un des incubateurs de Paris&Co, dans lesquels ils trouveront des conseils et un environnement propice au développement. Autant d'outils pour booster le développement de leurs projets innovants.

Conditions de participation

Les Grands Prix de l'Innovation de la Ville de Paris sont ouverts à toutes les entreprises proposant des projets innovants dans les catégories suivantes :

- **Nouveauté 2016** : Usine du futur
- Eco innovations
- Industries numériques créatives et culturelles
- Santé
- Services aux entreprises
- Services aux particuliers
- Technologies numériques
- Innovations sociales

Les dossiers de candidatures seront déposés sur le site www.innovation-paris.com **jusqu'au 19 août 2016 à 12 heures.**

Processus de sélection

Suite au dépôt des candidatures, le jury désignera les lauréats en fonction de deux critères principaux : le caractère innovant du produit ou du service développé, et la capacité à imaginer et à construire la ville de demain. La cérémonie de remise des prix se déroulera le 14 décembre, à la Cité de la Mode et du Design, en présence de représentants de grandes entreprises impliquées dans l'innovation : BDO, Caisse des Dépôts, Groupe ADP, Hello bank!, JCDecaux, L'Atelier BNP Paribas, Le Groupe La Poste, Philips, Sanofi, Total et Groupe Up.

Les dotations

Les lauréats de chaque catégorie remporteront une dotation de 12.000€ et une place dans l'un des incubateurs de Paris&Co. Cette année, 3 finalistes bénéficieront également d'un accompagnement dédié pour une campagne de crowdfunding en partenariat avec Ulule.

#GPIPARIS

A propos de Paris&Co

Paris&Co est l'agence de développement économique et d'innovation de Paris. Elle se spécialise sur les thématiques de l'attractivité et d'innovation en vue de la création d'emplois et de valeur économique à Paris : elle prospecte et accueille les startups étrangères, contribue à la promotion économique de la métropole à l'international, et favorise le rayonnement de l'écosystème francilien de l'innovation à travers l'incubation de jeunes entreprises innovantes, l'expérimentation de solutions innovantes, l'organisation d'événements start-up, la mise en relations des start-up avec une centaine de grands comptes. Ainsi, ce sont plus de 220 start-up accompagnées chaque année par les équipes de Paris&Co : diagnostic d'entreprises, coaching stratégique, mise en relations avec des grands groupes, accompagnement méthodologique individuel, ainsi qu'une mise en réseau avec l'écosystème de l'Innovation en Ile de France. En outre, Paris&Co propose un programme de soutien à l'entrepreneuriat : conférences, formations, mentoring, organisation de prix. Son équipe internationale accompagne chaque année près de 400 projets d'implantation d'entreprises étrangères, et conduit plus de 300 événements business et innovation chaque année. www.parisandco.com

Contact presse :

Ville de Paris : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr

Paris&Co : Catherine Bathie / 01.79.97.87.06 / catherine.bathie@parisandco.com

Elsa Sidawy / 06.85.31.94.36 / elsa.sidawy@parisandco.com